

GOLFNOW

CONDITIONS GENERALES DE DISTRIBUTION

Les présentes conditions générales de distribution des heures de départs de parcours de golfs partenaires (les Conditions) régissent les services fournis par DGS SAS aux partenaires.

Le bon de Commande et les présentes Conditions forment l'accord de partenariat (l'Accord). Par dérogation à toute disposition contraire, la date de Mise en Service intervient à la date officielle de lancement des Plateformes, notamment du site www.golfnow.eu.

Nonobstant ce qui précède, les présentes Conditions font partie intégrante de tout accord existant entre le partenaire et DGS SAS concernant la suite logicielle qui y feraient référence. En cas de conflit entre les présentes Conditions et cet accord existant concernant la suite logicielle, l'accord existant prévaudra, sauf accord contraire.

Le Partenaire doit lire attentivement les présentes Conditions et prêter attention aux articles 4, 5, 6, 8, 10 et 11. Ces Conditions ont été mises à jour pour la dernière fois et entrent en vigueur à la date officielle de lancement de la plateforme Golfnow.eu.

1. DÉFINITIONS

1.1 Outre les termes définis ailleurs dans les présentes Conditions, les définitions suivantes s'appliquent, sauf si le contexte exige une interprétation différente :

«Accord existant» : un accord entre le Partenaire et DGS, notamment afin de fournir au Partenaire certains logiciels et/ou services, et qui peut inclure l'application de ces Conditions.

«Affilié» : toute société mère, branche, affiliée, filiale de DGS et/ou GN LLC, ou les branches, affiliées ou filiales de la société mère ultime.

«Avenant» : toute stipulation modifiant ou ajoutant aux Conditions ou convenue par écrit, ainsi que toute référence à des conditions applicables figurant dans les présentes Conditions.

«Bon de commande» : la commande ferme et définitive de Services DGS émise par le Partenaire.

«Conditions» : les présentes conditions générales.

«DGS» désigne Digital Golf Solution, SAS, une société par action simplifiée, dont le siège est situé 29/31 rue de Courcelles 75008 Paris.

«Données personnelles» : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

«DPI» : les droits de propriété intellectuelle, brevets, droits d'auteur, inventions, droits sur les bases de données, droits sur les dessins et modèles, dessins et modèles enregistrés, droits de propriété industrielle, Marques, noms commerciaux, enseigne, marques de fabrique, logos, enseigne, savoir-faire, modèles d'utilité, dessins ou modèles non enregistrés ou, le cas échéant, toute demande d'un tel droit, savoir-faire, nom commercial, nom de domaine ou autre droit ou obligation similaire, enregistré ou non, ou autre droit de propriété industrielle ou intellectuelle existant sur tout territoire ou selon toute loi applicable dans le monde entier.

«Golfeur» : un visiteur des Plateformes, qui réserve une heure de départ d'un Parcours de Golf et qui, de ce fait, devient également un client du Partenaire.

«GN LLC» : GOLFNOW LLC, une société à responsabilité limitée d'Arizona, dont le siège social est situé 7580 GolfNow Channel Drive Orlando, Floride 32819 Etats-Unis d'Amérique.

«GolfNow» : la société DGS

«Heures de Départ en Echange» : heures de départ de Parcours de Golf en échange définies à la clause 4.2.

«Logiciel» le logiciel à fournir par DGS dans le cadre d'un Accord Existant tel que défini dans le Bon de Commande ou un Accord Existant.

«Marque(s)» les marques déposées, demandes de dépôt de marque, ainsi que toutes les marques non déposées, enseignes, et/ou les logos.

«Page Partenaire» les pages web dédiées sur les Plateformes qui afficheront les heures de départ de parcours du Partenaire et d'autres informations (y compris les conditions générales et la politique d'annulation du Parcours de golf du Partenaire).

«Parcours de Golf» désigne les parcours de golf

exploités par le Partenaire sur lesquels les services seront fournis, et tel qu'indiqué dans le bon de commande.

«**Parité**» : parité telle que définie à la clause 5.7.
«Partenaire» la personne morale ou physique désignée en tant que «Partenaire» sur le Bon de Commande ou le propriétaire du ou des parcours de golf souscrivant aux Services.

«**Période de temps**» la période : (i) commençant trente (30) minutes après l'ouverture du parcours du Golf Partenaire jusqu'à 16 heures (entre le 1er avril et le 30 septembre d'une année donnée) ; et (ii) commençant trente (30) minutes après l'ouverture du parcours de Golf Partenaire jusqu'à 13 heures (entre le 1er octobre et le 31 mars d'une année donnée).

«**Plateforme(s)**» le(s) site(s) web, les applications mobiles, notamment www.golfnow.eu, www.golfnow.co.uk, www.golfnow.com and www.golfnow.com.au, l'application mobile

GolfNow (disponible sur Android et/ou l'Apple AppStore) les outils ou les canaux de diffusion en ligne, notam-

ment les moteurs de recherches généraux ou sectoriels, notamment dédiés au golf, sur ou via lesquels GolfNow et/ou ses Affiliés opèrent pour fournir les Services tel qu'indiqué dans la clause 3.1, ainsi que le moteur de réservation en marque blanche inséré au sein du site internet du golf du Partenaire en Iframe.

«**Réglementation Sur La Protection Des Données**» : toutes les lois relatives au traitement des données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, y compris, sans s'y limiter, la loi informatique et libertés du 6 Janvier 1978 modifiée, le règlement général de l'UE sur la protection des données 2016/679 dit « RGPD », la directive de l'UE sur la vie privée et les communications électroniques 2002/58/CE dite « directive e-privacy », telles que mises en œuvre dans chaque état-membre, leurs éventuelles modifications, et/ou toutes les lois internationales, régionales, fédérales ou nationales sur la protection des données qui sont applicables ou qui les remplacent.

«**responsable de traitement**», «**sous-traitant**» et «**violation de données à caractère personnel**» ont la signification qui leur est attribuée dans la Réglementation Sur la Protection Des Données applicable, notamment le RGPD.

«**Services**» les services fournis par DGS en vertu d'un Accord Existant ou de tout autre accord régi par les présentes Conditions, tels que décrits à la clause 3.

«**Service clients**» : le service clients de GolfNow qui peut être joint à l'adresse support@golfnow.eu ou aux numéros de téléphone indiqués.

«**Tierce(s) Partie(s)**» toute partie autre que le Partenaire, qui agit au nom et pour le compte du Partenaire, et notamment ses sous-traitants, consultants

ou entreprises partenaires.

1.2 Toute expression suivant les termes «y compris», «inclure», «en particulier», «par exemple» ou toute expression similaire est réputée être suivie des mots «sans s'y limiter», et doit être interprétée comme une illustration qui ne limite pas le sens des mots, de la description, de la définition, de la phrase ou du terme qui précède ces termes.

1.3 Les titres n'affectent pas l'interprétation des présentes Conditions.

2. L'APPLICATION

2.1 Le Partenaire conclut les présentes Conditions avec DGS (ci-après dénommé GolfNow, sauf contexte spécifique) pour bénéficier de la fourniture des Services, tels qu'indiqués sur le Bon de Commande, régis par les présentes Conditions (notamment les Services de réservation prévus dans la clause 3.1).

Sauf accord écrit préalable des Parties, les conditions émanant du Partenaire ne s'appliquent pas à l'Accord de Partenariat, ni ne sont susceptibles d'exclure, d'ajouter, de limiter la portée des dispositions de l'Accord de Partenariat, en ce compris les présentes Conditions.

Le contenu des sites web, des brochures, des FAQ, documents, matériels de formation et/ou tout matériel marketing ou promotionnel de GolfNow sont fournis à titre d'information seulement et n'ont pas de valeur contractuelle.

2.2 Sauf indication contraire, lorsque le Partenaire souscrit les Services il les paie soit par :

- (a) des Heures de Départ en Echange : ou
- (b) une Commission telle que figurant sur le Bon de Commande :

2.3 L'acceptation d'un Bon de Commande par le Partenaire ne constitue qu'une offre d'achat, soumise aux présentes Conditions. Un tel Bon de Commande n'est accepté par GolfNow qu'à la première des deux dates suivantes, qui constitue la Date d'Entrée en Vigueur :

(a) Golfnow retourne signé le Bon de Commande préalablement signé par le Partenaire et lui en envoie une copie électronique à l'adresse électronique désignée du Partenaire ; ou

(b) GolfNow exécute tout ou partie des Services, Le Bon de Commande ainsi accepté à la Date d'Entrée en vigueur constitue l'accord entre les parties.

Le cas échéant, GolfNow signe le contrat et l'adresse au Partenaire : l'entrée en vigueur interviendra à la date de signature du Partenaire, sous réserve de transmission prompte de l'Accord de Partenariat ainsi signé à GolfNow.

Les présentes Conditions pourront évoluer selon notification préalable au Partenaire par courrier électronique, sauf modifications n'impactant pas sur les droits et obligations du Partenaire.

2.4 La fourniture des Services commence dès que possible après la date d'entrée en vigueur (**Date de Mise en Service**). Toutefois, toute date ou heure de début d'exécution des Services transmise au Partenaire n'est fournie qu'à titre estimatif.

3. SERVICES ET SERVICE CLIENT

3.1 GolfNow permet aux Partenaires d'offrir sur les Plateformes la possibilité de réserver des heures de départ de leur(s) Parcours de Golf, DGS effectuant notamment la publicité de ces heures de départ de Parcours aux Golfeurs et facilitant la réservation payante de ces heures de départ (les **Services**). Un bouton de réservation des heures de Parcours de golf du Partenaire pourra être affiché sur certaines sections des résultats de moteurs de recherche. Le Partenaire reste libre d'indiquer qu'il ne souhaite que ce bouton de réservation apparaisse dans ces résultats. Ledit bouton de réservation donnera également accès au moteur de réservation en Iframe sur le site du Partenaire

3.2 En cas d'intégration entre les Plateformes et le système technologique d'information du Partenaire (par exemple le calendrier électronique des heures de départs de parcours), les heures de départ réservées par les Golfeurs et/ou d'autres données seront automatiquement transmises sur les systèmes d'information du Partenaire. A défaut d'intégration, une API sera à disposition du Partenaire ou tout autre moyen de communication permettant la transmission des réservations. Le partenaire s'engage à exécuter les obligations telles que définies notamment dans les clauses 6.6 et 6.7.

Le Partenaire reconnaît et accepte que GolfNow peut réaliser des intégrations de prestataires tiers sur les Plateformes, prestataires auxquels pourront être transmises certaines données ou informations du Partenaire, y compris celles générées dans le cadre du présent accord.

3.3 GolfNow fournit au Partenaire des formations appropriées (notamment l'accès à des formations à distance et à des ressources en ligne). Une formation dédiée peut être effectuée selon devis complémentaire.

3.4 les Logiciels, Services, formations et documentations de GolfNow (y compris les améliorations ou mises à jour apportées par GolfNow), et tous autres éléments conçus ou fournis par GolfNow dans le cadre du présent accord en ce compris tous les DPI relatifs à ce qui précède demeurent la propriété exclusive de GolfNow.

3.5 GolfNow fournit un Service Clients au Partenaire pendant les heures normales d'ouverture (de 9 h à 17 h - du lundi au vendredi, y compris les jours fériés français, à l'exception du 25 décembre ou selon notification spécifique) par l'intermédiaire des numéros de téléphone et des adresses de cour-

riel publiés par GolfNow.

3.6 GolfNow pourra sous-traiter tout ou partie de ses obligations auprès de tout Affilié de GolfNow. Le Partenaire reconnaît que certains Services et/ou Logiciels appartiennent à des Affiliés de GolfNow et sont fournis par celles-ci.

4. PAIEMENT ET CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1 Sauf accord contraire préalable par écrit, les conditions de paiement suivantes s'appliquent en contrepartie des Services, fournis par GolfNow, selon les mentions du Bon de Commande. Tous les prix sont indiqués dans le Bon de Commande ou par tout autre moyen, et sont susceptibles d'être modifiés par GolfNow à sa discréction. GolfNow informera en ce cas le Partenaire de tout changement de prix (augmentation ou diminution) et de son entrée en vigueur.

Heures de départ d'échange (trade time)

4.2 Les Heures de Départ en Echange sont définies tel que suit : quatre (4) parcours individuels de 18 trous par Golf et par jour. Sauf accord contraire, les Heures de Départ en Echange seront vendues à un prix et à une heure au sein de la Période de Temps, à la discréction de GolfNow.

4.3 Lorsque les Heures de Départ en Echange attribués à GolfNow (notamment les parcours individuels de 18 trous attribués comme Heures de Départ en Echange) sont néanmoins vendus par le Partenaire (soit sur son propre site Web, par un tiers, ou de toute autre manière que sur les Plateformes), les Heures de Départ en Echange (ou les Parcours individuels de 18 trous restants) seront automatiquement reportés sur les prochaines heures de Parcours disponibles (avant ou après) à la discréction de Golfnow. Lorsque des Heures de Départ en Echange ont été attribuées et que les quatre (4) parcours individuels de 18 trous (en tout ou partie), ne sont pas vendus sur les Plateformes elles ne seront pas reportées.

4.4 En tant que de besoin, il est convenu que les Heures de Départ en Echange constituent le paiement intégral dû par le Partenaire à Golfnow pour la fourniture des Services, et le cas échéant du Logiciel selon l'Accord Existant. Par conséquent, GolfNow percevra et conservera l'intégralité du revenu vendu pour les Heures de Départ en Echange, y compris la TVA, ou toute autre taxe similaire (**Taxes**).

4.5 Sans préjudice des droits de GolfNow, lorsque les Heures de Départ en Echange sont la contrepartie convenue pour la fourniture des Services, et le cas échéant du Logiciel, chaque Partie travaillera en collaboration de bonne foi pour s'assurer qu'elles seront diffusées à un moment opportun d'un point de vue commercial au bénéfice de GolfNow, à sa discréction

4.6 Toute demande de modification des Heures de Départ en Echange par le Partenaire est soumise à l'accord de GolfNow et doit être confirmée par écrit par un représentant de GolfNow et documentée par le biais d'un Avenant.

COMMISSION

4.7 Le cas échéant, le Partenaire paiera à DGS la commission prévue selon le taux de Commission prévu sur le Bon de Commande, pour toutes les ventes d'heures de Parcours effectuées par l'intermédiaire des Plateformes. Les frais de commission sont calculés sur la valeur du Parcours vendu, TVA incluse.

PAIEMENTS, REPORTING ET TAXES

4.8 GolfNow collectera les paiements des Golfeurs (avant la déduction de la Commission de GolfNow) au nom du Partenaire, en contrepartie de la mise à disposition de l'heure de départ de Parcours par le Partenaire au bénéfice des Golfeurs. Le Partenaire devra donc appliquer à ce revenu versé par DGS le traitement usuel approprié de la TVA.

4.9 En tant que de besoin et sauf accord contraire, DGS effectuera a minima mensuellement les paiements dus au Partenaire.

4.10 DGS effectuera ces paiements sur le compte bancaire désigné par le Partenaire. Ce dernier est responsable de s'assurer qu'il fournit les coordonnées bancaires exactes et à jour. A cette fin, le Partenaire s'engage à remplir le « vendor form » qui lui sera transmis par Golfnow après signature de l'Accord, et à renseigner son identification (RCS, siège social), ses coordonnées bancaires (IBAN) et le nom et qualité de son représentant légal.

4.11 Sur demande du Partenaire et dans tous les cas sur chaque facture mensuelle, DGS fournira au Partenaire les détails de : (i) toutes les réservations effectuées sur le Parcours de Golf Partenaire par l'intermédiaire des Plateformes (à l'exclusion des Heures de Départ en Echange) ; (ii) le montant brut des ventes d'heures de départ de Parcours ; et (iii) le montant des Commissions correspondantes (sur lesquels des Taxes peuvent s'appliquer le cas échéant).

4.12 Tous les paiements effectués en vertu des présentes Conditions incluent les Taxes applicables. Le Partenaire s'engage à indemniser GolfNow et à le garantir contre toute réclamation en rapport avec le manquement du Partenaire (i) à s'enregistrer auprès des autorités fiscales compétentes conformément à la loi applicable, ou (ii) à payer, percevoir, remettre ou détenir toutes les Taxes applicables en raison des Services fournis.

4.13 En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront dues par application du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente

majoré de 10 points de pourcentage. Une indemnité forfaitaire légale de 40 Euros au titre des frais de couvrement sera également due.

5. OBLIGATIONS DU PARTENAIRE

5.1 Le Partenaire s'engage (ainsi que ses représentants, ses employés et/ou toute Tierce Partie) à se conformer aux obligations suivantes et à celles énoncées dans la clause 6 :

Page et informations sur les partenaires

5.2 Les informations fournies par le Partenaire pour être incluses sur la Page Partenaire comprennent les informations relatives au(x) Parcours de Golf du Partenaire (y compris les images, photos et descriptions), ses installations et services disponibles, les détails du prix du Parcours (y compris toutes les Taxes applicables), toutes les conditions spécifiques qu'il impose à ses Golfeurs (codes vestimentaires, handicaps minimums, etc.), et toute politique d'annulation applicable que le Partenaire souhaite imposer (ensemble dénommées les **Informations ou Information Partenaire**). Si le Partenaire ne fournit pas les Informations Partenaire (en tout ou en partie), GolfNow diffusera des informations par défaut, y compris la politique d'annulation des parcours, la politique des parcours et les notes sur les parcours (**l'Information par Défaut**) que le Partenaire s'engage alors à respecter.

5.3 Le Partenaire s'engage à ce que l'Information Partenaire soit en tout temps vérifique, exacte et non trompeuse (y compris l'Information par Défaut). Le Partenaire est responsable de contacter le Service Clients pour corriger et/ou mettre à jour l'Information Partenaire (y compris toute Information par Défaut présentée lorsque le Partenaire ne fournit pas l'Information Partenaire), le cas échéant, y compris notifier GolfNow de tout message supplémentaire et/ou ad hoc qui doit être diffusé, susceptible d'affecter la décision du Golfeur de réservation d'une heure de départ de Parcours ou sa satisfaction, comme les fermetures de trous, les greens temporaires, les conditions défavorables du parcours ou les installations indisponibles, etc.

Le Partenaire certifie que les départs de Parcours disponible sur les Plateformes sont conformes aux règles applicables de l'Union Européenne et garantit GolfNow de ce fait.

5.4 Le Partenaire vérifie quotidiennement (ou plus fréquemment si nécessaire) l'Information Partenaire et s'engage à contacter le Service Clients conformément à l'article 5.3 pour la corriger et/ou la mettre à jour. GolfNow s'engage à ce que l'Information Partenaire soit mise à jour dans des délais raisonnables, selon une obligation de moyens.

Si l'Information par Défaut est inexacte, le Partenaire reconnaît et accepte que la responsabilité de GolfNow ne pourra être engagée de ce fait, et que l'indemnité prévue à la clause 11.1 est susceptible

de trouver application.

Obligation continue de qualité

5.5 Outre les obligations du Partenaire en matière d'Informations Partenaire, il (ainsi que ses représentants, ses employés et/ou toute Tierce-Partie) s'engage à :

- (a) honorer toutes les Heures de Départ en Echange et toutes les heures de départs de Parcours réservés par l'intermédiaire de la Plateforme ;
- (b) traiter tous les Golfeurs provenant de la Plateforme avec la courtoisie et le respect qui s'imposent ;
- (c) s'efforcer de maintenir son inventaire de Parcours le plus à jour possible ;
- (d) ne rien faire ou omettre de faire qui nuise ou puisse nuire à l'exécution des Services ;
- (e) travailler en coopération avec GolfNow pour minimiser les doubles réservations, les annulations et autres ; et
- (f) informer GolfNow dès que possible si le Parcours de Golf est fermé à un moment donné, afin de prévenir toute vente d'Heure de Départ en Echange ou de départ de Parcours et/ou de permettre à l'équipe du Service Clients de GolfNow d'essayer de contacter les Golfeurs du Partenaire que le Parcours de Golf est fermé. Le Partenaire (ainsi que ses représentants, employés, et/ou les Tierces Parties) s'engage à informer GolfNow quand :
 - (i) le parcours de Golf est fermé en raison de conditions météorologiques défavorables ou d'un Evénement sans Faute (tel que défini à la clause 13.6) ;
 - (ii) le Parcours de Golf ou l'une de ses installations a fermé prématurément (et si les Golfeurs sont encore autorisés à jouer ou toute autre information dont les Golfeurs pourraient avoir besoin).
- (g) Respecter toutes les lois, règles et réglementations applicables, y compris le droit de la consommation et les règles de sécurité applicables aux installations recevant du public dans le pays où les Parcours de Golf du partenaire est situé) concernant la relation juridique entre le Partenaire et les Golfeurs.

Parité

5.6 Le Partenaire reconnaît que la Parité (telle que définie ci-dessous) est essentielle pour assurer le succès du Partenaire et de GolfNow dans leurs efforts commerciaux mutuels et respectifs.

5.7 Le Partenaire autorise GolfNow à diffuser les heures de départ de Parcours du Partenaire sur les Plateformes et doit :

- (a) vendre les départs de Parcours au même prix ou à un meilleur prix sur les Plateformes que celui qu'il facturerait aux Golfeurs réservant directement auprès de lui (y compris en ligne, par téléphone et/ou en personne) (**Réservation directe**).
- (b) vendre les départs de Parcours aux mêmes conditions que celles qui s'appliqueraient aux Golfeurs effectuant une réservation directe, en particu-

lier la même politique d'annulation (il est rappelé au Partenaire qu'il a les mêmes obligations que celles énoncées à la clause 5.2 relatives aux Informations Partenaire) ;

(c) Diffuser la vente des départs de Parcours sur les Plateformes dans le même délai que celui disponible auprès des Golfeurs pour une réservation directe,

Etant précisé que la clause 5.7 (point a à c inclus) désigne la **Parité**.

5.8 La Parité ne s'applique pas aux départs de Parcours qui sont :

- (a) disponibles à la réservation sur le site web du Partenaire dans le cadre d'un forfait, lorsque ce forfait ne peut pas être vendu sur les Plateformes (Forfait) ;
- (b) offert par tout autre fournisseur tiers en ligne ou place de marché avec laquelle le Partenaire a conclu un accord pour diffuser et commercialiser les départs de Parcours du Partenaire ; ou
- (c) (le cas échéant) des heures de départ de Parcours dans le cadre d'un accord spécifique pour certains Logiciels et/ou Services fournis par GN LLC et/ou DGS.

5.9 La fixation ou la catégorisation des heures de départs de Parcours (i.e. les heures creuses, les heures pleines, le blocage des heures de départ ou la fourniture de tarifs exclusifs) ne constitue pas un forfait. Le Partenaire devra fournir des motifs justifiés authentiques, valides et raisonnables pour (i) tout Forfait créé ; ou (ii) lorsqu'il ne respecte pas les dispositions relatives à la Parité ci-dessus. Sans préjudice de tout autre droit ou recours, si, de l'avis de GolfNow, agissant raisonnablement, le Partenaire n'offrait pas un forfait selon un motif justifié authentique, valide et/ou raisonnable ou ne respectait pas les dispositions relatives à la Parité, cela constituerait une violation substantielle de l'Accord et GolfNow aura la possibilité de résilier l'Accord sans préavis ni responsabilité à l'égard du Partenaire.

5.10 À moins que le Partenaire n'ait de motif justifié, authentique valide et raisonnable selon l'appréciation de GolfNow de bloquer l'affichage de l'inventaire d'heures de Parcours sur les Plateformes, le Partenaire s'engage à diffuser l'intégralité de ses heures de départs de Parcours disponibles à la vente sur les Plateformes.

6. LES RÉSERVATIONS SUR LES PLATEFORMES RÉSERVATIONS

6.1 Les Golfeurs qui réservent des départs de Parcours du Partenaire sur les Plateformes sont soumis aux conditions de réservation figurant sur les Plateformes, notamment en bas de page de chaque page du site www.golfnow.eu, ainsi que leurs mises à jour (**Conditions de Réservation**).

Le Partenaire vérifiera régulièrement les Conditions de Réservation et ses propres Informations Partenaire afin d'en assurer la cohérence. Les Informations Partenaire seront diffusées notamment sur la Page du Partenaire et prévaudront sur les Conditions de Réservation.

6.2 Lorsqu'un Golfeur effectue une réservation par le biais des Plateformes, il contracte directement et uniquement avec le Partenaire, sauf en cas d'Heures de Départ en Echange.

6.3 Sauf accord contraire, et à l'exception des achats supplémentaires que le Golfeur souhaite effectuer au sein du Golf Partenaire, le Partenaire ne facturera au Golfeur aucun paiement, frais ou autres charges en raison de la réservation d'un départ de Parcours via la Plateforme.

6.4 Lorsque le Partenaire ne peut identifier la réservation du Golfeur, le Partenaire s'engage à contacter le Service Clients et clarifier la réservation du Golfeur sur la Plateforme, avant de proposer le cas échéant une réservation directe au Golfeur et/ou de refuser l'entrée au Golfeur sur le Parcours.

Garanties

6.5 Le Partenaire garantit qu'il n'agira ou ne se présentera pas en qualité de représentant de GolfNow (et qu'il veillera à ce que ses propres représentants, employés et/ou les Tierces- Parties respectent cette interdiction) et qu'il ne jettera pas de discrédit ni ne nuira à l'image et la réputation de GolfNow au titre des Services en s'abstenant notamment de :

- (a) Informer, blâmer ou donner l'impression aux Golfeurs que GolfNow est responsable de l'annulation ou du remboursement du Golfeur lorsque le Partenaire lui-même n'a pas respecté ses obligations en vertu des articles 5.3 et 5.5(c) ; ou
- (b) Encourager les Golfeurs à demander un remboursement à GolfNow avant ou après avoir reçu le paiement du Golfeur directement pour une réservation de Parcours ; ou
- (c) Inciter à ne pas réserver ou décourager de toute autre manière les Golfeurs de réserver via les Plateformes.

Confirmation et rejet

6.6 Le Partenaire s'engage à vérifier quotidiennement (ou plus fréquemment si nécessaire) les réservations faites par les Golfeurs à partir des Plateformes. Le Partenaire s'engage à honorer toutes les Heures de Départ en Echange et toutes les réservations d'heures de départ de Parcours via les Plateformes. Les Heures de Départ en Echange et les heures de départ de Parcours réservés ne peuvent être annulés que conformément au droit de la consommation et/ou à la politique d'annulation du Partenaire, conformément aux Informations Partenaire intégrées dans le contrat entre le Golfeur et le Partenaire.

6.7 Lorsque le Partenaire souhaite refuser la réservation et que cela s'avère contraire à sa propre politique d'annulation, le Partenaire est seul responsable des conséquences de cette annulation, y compris de tout remboursement dû au Golfeur. Dans ce cas, le Partenaire reconnaît qu'outre le remboursement versé au Golfeur (le cas échéant), il s'engage à régler à GolfNow :

- (a) la valeur totale de l'Heure de Départ en Echange vendue à DGS; ou (b) la commission que DGS aurait dû recevoir.

PLAINTES DES GOLFEURS

6.8 GolfNow dispose d'une procédure de réclamation pour les Golfeurs qui ne seraient pas satisfaits du service qu'ils ont reçu du Golf Partenaire. Cette procédure ne concerne pas les plaintes, réclamations ou demandes directes du Golfeur auprès du Partenaire, qui sont soumises aux dispositions de la clause 6.9 ci-après.

6.9 Les plaintes, réclamations ou demandes initiées par le Golfeur à l'encontre du Partenaire, y compris la satisfaction ou la prise en charge du Golfeur sur le Parcours de Golf du Partenaire, ou ses demandes spécifiques (y compris la location de buggy, les demandes de caddy, etc.), effectuées par les Golfeurs, doivent être traitées par le Partenaire (Réclamations). GolfNow n'est pas responsable et décline toute responsabilité en ce qui concerne les Réclamations des Golfeurs contre le Partenaire. GolfNow peut néanmoins à tout moment et à sa seule discrétion, suite à une Réclamation qui parviendrait à son Service Client :

- (a) Répondre et offrir tout Support Client que GolfNow estime approprié au Golfeur ;
- (b) Effectuer toute intermédiation entre le Partenaire et un Golfeur ;
- (c) Fournir au Golfeur, aux frais du Partenaire, une ou plusieurs autres réservations de départ de Parcours d'un niveau égal ou supérieur en cas de surréservation ou de toute autre non-conformité ou plaintes reprochée au Partenaire ; ou
- (d) fournir toute aide quelconque que GolfNow jugerait appropriée à l'égard d'un Golfeur dans sa communication à l'encontre du Partenaire.

Annulation sans faute

6.10 Nonobstant les obligations du Partenaire énoncées dans les clauses 5 et 6 ci-dessus, dans le cas d'une annulation en raison d'un événement sans faute (tel que défini à l'article 13.6), GolfNow remboursera intégralement le Golfeur sans que le Partenaire soit tenu de verser la Commission à GolfNow pour la réservation du départ en question.

7. LICENCE

7.1 Le Partenaire accorde par les présentes à GolfNow et ses Affiliés pour la durée de l'accord un droit d'utilisation et/ou une licence (ou une sous-licence, le cas échéant) non exclusifs, à titre gratuit et pour le monde entier afin :

(a) d'utiliser, de reproduire, de faire reproduire, de distribuer, de concéder des sous-licences, de communiquer et de mettre à disposition, par tout moyen et tout affichage ou diffusion, tous les éléments convenus des Droits de Propriété Intellectuelle (DPI) du partenaire, fournis à GolfNow par le Partenaire, notamment les Informations Partenaire, conformément aux présentes Conditions, et qui sont nécessaires et/ou utiles à GolfNow pour exercer ses droits et remplir ses obligations en vertu des présentes Conditions, y compris la publicité des Services, par email, pour des reporting commerciaux internes, et sur tout support digitaux des Affiliés ou de tiers, qu'il s'agisse de sites web ou d'applications mobiles ; et

(b) à utiliser, reproduire, faire reproduire, traiter, distribuer, accorder des sous-licences, afficher et utiliser (y compris, mais sans s'y limiter, à exécuter publiquement, modifier, adapter, traduire en toute langue, communiquer, reproduire, copier et mettre à la disposition du public de quelque manière que ce soit) les Informations Partenaires, notamment les images, photographies et descriptions des Parcours de Golf Partenaires.

7.2. Il est expressément convenu entre les Parties que cette licence de DPI, notamment sur les Informations Partenaire, au bénéfice de GN LLC et/ou DGS et de leurs Affiliés, comprend tous les éléments pertinents de DPI et les Informations Partenaire encore en vigueur, d'ores et déjà transmis par le Partenaire au titre d'un précédent contrat, même résilié par l'Accord avec DGS.

8. RÉSULTATS DE RECHERCHE, AVIS DE GOLFEURS ET MARKETING

Résultats de recherche

8.1 L'ordre dans lequel le Partenaire est listé sur les Plateformes est déterminé automatiquement et unilatéralement par GolfNow, en fonction des critères de recherche demandés par le Golfeur (par application des filtres et des mécanismes de tri de recherches sur les Plateformes) (Résultats de Recherche). Les Résultats de Recherche sont significativement influencés par les principaux facteurs suivants :

- (a) La disponibilité d'Heures de Départ en Echange
- (b) la disponibilité des départs de Parcours de Golf Partenaires ;
- (c) le prix des départs de Parcours disponibles des partenaires ;
- (d) l'heure des départs disponibles des Partenaires ;

(e) l'emplacement du Parcours de Golf Partenaire par rapport à l'emplacement du Golfeur (sur la base de ses critères de recherche géographique, ou de sa géolocalisation, ou par défaut, Paris) ;

(f) le nom du Parcours de Golf Partenaire (lorsque le Golfeur effectue une recherche alphabétique) ;

(g) les Avis des Golfeurs à propos du Parcours du Golf Partenaire collectés par GolfNow et/ou ses Affiliés ; et/ou

(h) La souscription par le Partenaire des services PMP (tels que définis à la clause 8.2 ci-dessous).

8.2 Le Partenaire peut souscrire aux services du programme de marketing premium de GolfNow (services PMP), pour bénéficier de la mise en avant de ses Parcours. L'achat de ces services PMP (soumis à des conditions particulières supplémentaires et/ou bon de commande distinct) permettra au Parcours de Golf du Partenaire d'être mis en avant dans les Résultats de Recherche, et d'être inclus le cas échéant dans les courriels de marketing envoyés aux Golfeurs qui ont choisi de recevoir des courriels promotionnels de la part de GolfNow.

AVIS DES GOLFEURS

8.3 GolfNow, et/ou ses Affiliés et le cas échéant ses prestataires missionnés à cet effet demanderont aux Golfeurs qui ont joué le(s) Parcours de Golf du Partenaire d'évaluer et de noter leur expérience sur le(s) Parcours de Golf du Partenaire (les Avis).

8.4 GolfNow pourra afficher les commentaires et les scores de ces Avis de Golfeurs sur les Plateformes, y compris sur la Page Partenaire.

8.5. GolfNow met en œuvre des outils de modération des Avis des Golfeurs, au titre d'une obligation de moyens. Pour plus d'informations, le Partenaire est invité à se rendre à l'adresse suivante : <https://www.golfpass.com/travel-advisor/ratings-and-reviews-resources>.

Le Partenaire reconnaît que GolfNow n'est pas responsable de la teneur des Avis rédigés par les Golfeurs. GolfNow recommande au Partenaire de créer un compte GolfPass Travel Advisor pour gérer et répondre aux Avis critiques des Golfeurs.

MARKETING DIGITAL

8.6 GolfNow pourra, et le Partenaire lui en accorde expressément l'autorisation et la licence prévue à l'article 7 à cet effet, acheter des mots clés dans les moteurs de recherche qui comprennent le nom du Parcours de Golf du Partenaire ou toute autre Marque ou nom commercial, ou autre élément de DPI appartenant au Partenaire, afin de promouvoir la Page Partenaire et/ou les départs de Parcours disponibles. GolfNow achète des mots clés et effectue des campagnes de marketing digital à ses propres frais et à sa discrétion.

8.7 Le Partenaire peut révoquer l'autorisation fournie en vertu de l'article 8.6 à tout moment, et dans ce cas, le Partenaire reconnaît que l'exécution des Services de GolfNow en vertu des présentes Conditions peut en être affectée, et que GolfNow ne pourra être tenu responsable d'une diminution des réservations de départs de Parcours et/ou de performance dans l'exécution des présentes Conditions de ce fait.

9. DONNÉES PERSONNELLES

La présente clause 9 s'applique spécifiquement aux présentes Conditions et ne remplace pas les droits et obligations similaires ou supplémentaires relatifs aux Données Personnelles contenues dans un Accord Existant et/ou dans tout accord applicable en matière de traitement des Données Personnelles.

9.1 Rôles : Les Parties reconnaissent que GolfNow est un responsable de traitement indépendant concernant toutes les Données Personnelles collectées par GolfNow directement auprès des Golfeurs qui visitent les Plateformes, ainsi que des Données Personnelles traitées par GolfNow aux fins de campagnes marketing aux Golfeurs (**Données GolfNow**). GolfNow traite toutes les Données GolfNow conformément à sa politique de confidentialité à l'adresse

<https://www.versantprivacy.com/privacy>. Le Partenaire est un responsable de traitement indépendant concernant les Données Personnelles qu'il reçoit de GolfNow afin d'effectuer la réservation des départs de Parcours dans le cadre du présent Accord.

9.2 Nature du traitement : GolfNow partagera des Données Personnelles avec le Partenaire aux fins de réservation de départs de Parcours dans le cadre des présentes Conditions.

9.3 Catégories de données : Les catégories de Données Personnelles que GolfNow transmettra au Partenaire en vertu des présentes Conditions incluent : le prénom, le nom de famille, le numéro de téléphone, le numéro de téléphone portable, l'adresse électronique, la date de départ, l'heure de départ, la date de réservation, l'heure de réservation, et d'autres détails de réservation.

9.4 Les Parties garantissent qu'elles se conformeront à tout moment à la Réglementation Sur La Protection des Données applicable.

9.5 Le Partenaire s'engage à obtenir en tant que de besoin le consentement des Golfeurs, conformément à la législation applicable en matière de protection des Données Personnelles, aux fins d'envoi de mailing marketing ou de messages textuels sur mobile aux Golfeurs dont les coordonnées lui auront été communiquées par GolfNow à la suite d'une réservation de départ de Parcours sur les Plateformes.

9.6 Le Partenaire s'engage à indemniser GolfNow

contre toute perte, tout dommage, tout litige ou toute réclamation de tiers encourus par GolfNow en raison d'une violation de la présente clause 9.

9.7 Le Partenaire reconnaît que lorsque le Partenaire demande ou accepte l'intégration d'un tiers dans les systèmes informatiques de GolfNow, certaines Données Personnelles du Partenaire existantes ou générées (Données Partnaire) peuvent être partagées avec GolfNow et le prestataire tiers concerné afin de permettre le bon fonctionnement technique, du logiciel ou des services fournis et/ou d'améliorer l'expérience de l'utilisateur. Lorsque les Données Partnaire sont transmises à GolfNow, GolfNow agira alors en qualité de sous-traitant, et conformément à un accord de sous-traitance de données en Avenant des présentes Conditions. Lorsque les Données Partnaire sont transmises à ce prestataire tiers («Prestataire»), ce partage est soumis à la politique du Prestataire ; selon l'intégration et l'utilisation du Prestataire par le Partenaire, ce Prestataire peut agir en tant que responsable de traitement ou en tant que sous-traitant de Données Partnaire. Entre les Parties, le Partenaire, et non GolfNow, aura en tant que responsable de traitement, partagé les Données Partnaire avec le Prestataire.

9.8 «Chaque partie («Partie Responsable») reconnaît qu'elle est un responsable de traitement de données indépendant en ce qui concerne les Coordonnées Professionnelles. Les «Coordonnées Professionnelles» désignent les Données Personnelles des employés, sous-traitants, prestataires, fournisseurs, agents, dirigeants, administrateurs et autres collaborateurs de l'autre Partie («Personnel») traitées par la Partie Responsable dans le but de fournir les Services et de gérer la relation d'affaires avec l'autre Partie. Chaque partie déclare et garantit qu'elle limitera l'utilisation des Coordonnées Professionnelles à ces fins. La politique de confidentialité de GolfNow, disponible à l'adresse <https://www.versantprivacy.com/privacy>, fournit l'information sur les traitements effectués par GolfNow concernant les Coordonnées Professionnelles du Partenaire. Le Partenaire s'engage à transmettre cette politique de confidentialité à son Personnel dont les Données Personnelles sont traitées par GolfNow dans le cadre de l'Accord ou de l'Accord Existant (y compris les présentes Conditions).

10. DÉCLARATIONS ET GARANTIES

10.1 Le Partenaire garantit GolfNow qu'il détient l'ensemble des droits et/ou est autorisé à détenir et licencier tous DPI (y compris les Marques du Partenaire et les Informations Partnaire, et y compris dans le cas où ces éléments ont été transmis préalablement au présent contrat) tels que fournis à GN LLC et/ou DGS et qu'ils ne violent pas les droits de

tiers. Le Partenaire s'engage à indemniser GolfNow contre toute réclamation, demande, action judiciaire relative aux DPI du Partenaire, y compris les frais raisonnables de défense, pour toute violation alléguée ou établie par une autorité judiciaire au titre de cette garantie.

10.2 GolfNow fournit les Services au titre d'une obligation de moyen, et prendra toute mesure appropriée pour corriger tout défaut ou erreur dans l'exécution des Services qui pourrait survenir. Le Partenaire et ses Tierces Parties autorisées n'utiliseront les Services que conformément aux présentes Conditions (et, le cas échéant, à l'Accord Existant). Dans la mesure permise par la loi applicable, GolfNow fournit les Services tels quels, sans garantie implicite.

10.3 Le Partenaire garantit à GolfNow avoir pris toute mesure et respecter toute réglementation relative la sécurité des biens et des personnes lors de l'exécution d'un Départ de Parcours de Golfs Partenaire.

10.4 Les Parties déclarent et garantissent (a) avoir la capacité de souscrire le présent accord, et que leurs signataires respectifs sont habilités à les représenter aux fins cet accord ; et (b) respecter toutes lois et réglementations applicables, et (c) qu'ils ont toute capacité et pouvoirs aux fins de gérer et résoudre toute réclamation, demandes, et responsabilités susceptibles d'être engagées en raison de la signature ou de l'exécution du présent Accord.

10.5 A l'exception des garanties expressément prévues aux présentes, et sauf loi contraire, les Services sont fournis sans garantie d'aucune sorte, y compris de qualité marchande.

10.6 GolfNow exclut expressément toute garantie quant à la disponibilité continue de Logiciel, outil et/ou service fourni par des tiers en tant que solutions intégrées. En cas d'indisponibilité ou de cessation desdits logiciels, outils et services fournis par des tiers, les parties reconnaissent et acceptent que responsabilité de GolfNow est exclue, y compris tout remboursement, crédit et/ou autre compensation.

11. INDEMNISATION ET RESPONSABILITÉ

11.1 Nonobstant toute clause contraire, le Partenaire (ainsi que ses représentants, préposés et/ou Tierces-Parties en sa qualité de porte-fort, s'engage à indemniser GN LLC et/ou DGS pour tous les coûts, dépenses et pertes raisonnables subis, encourus ou dûs par GolfNow (y compris toutes les pertes financières, la perte de profit, l'atteinte à la réputation, les dommages à la propriété, la perte de chances, et les frais juridiques raisonnables, sur une base d'indemnisation complète, survenant directement ou indirectement en raison de :

- (a) la fraude, la négligence, la violation, ou le retard dans l'exécution, par le Partenaire de l'une des dispositions des présentes conditions ;
- (b) toutes réclamations émises par les Golfeurs relatives à des informations inexactes, erronées ou trompeuses sur la Page partenaire ; et
- (c) toutes les réclamations (telles que définies dans la clause 6.9) des Golfeurs,

11.2 Aucune disposition du présent accord ne limite ou n'exclut la responsabilité de l'une ou l'autre Partie en cas de décès ou de préjudice corporel causé par sa négligence, de fraude ou de déclaration frauduleuse, ou toute autre responsabilité qui ne peut être exclue en vertu du droit applicable.

11.3 À l'exception des motifs énoncés à la clause 11.1 ci-dessus, aucune des parties ne pourra être tenue responsable des dommages indirects (y compris les dommages relatifs à la perte de bénéfices, la perte d'utilisation, l'interruption des activités ou de Service, ou la perte ou la corruption de données), même si la partie concernée a été informée de l'éventualité de tels dommages. Les limitations de responsabilité susmentionnées s'appliquent quelle que soit la cause ou la forme du différend.

11.4 La responsabilité totale de GolfNow à l'égard du Partenaire pour toutes les autres pertes découlant de l'accord ou s'y rapportant, que ce soit au titre de l'Accord, de la violation d'une obligation légale ou autre, est limitée au montant total payé par le Partenaire (la Commission et/ou les Heures de Départ en Echange) à DGS au cours des douze (12) mois précédent le fait générateur de responsabilité.

12. DURÉE ET RÉSILIATION

12.1 Lorsque les présentes Conditions font partie d'un Accord Existant, les modalités de résiliation applicables seront celles des conditions de l'Accord Existant.

12.2 Dans les autres cas, les présentes Conditions entrent en vigueur à la Date d'Entrée en Vigueur du Bon de Commande pour une durée indéterminée. Chaque Partie peut résilier le présent accord à tout moment et pour n'importe quelle raison en donnant à l'autre Partie un préavis d'au moins trente (30) jours par lettre recommandée par courrier postal ou en ligne, avec accusé de réception.

12.3 Chacune des Parties peut résilier ou suspendre l'Accord selon notification motivée par lettre recommandée avec avis de réception, pour les raisons suivantes uniquement : (a) en cas de violation grave et irrémédiable de l'une des obligations des présentes Conditions ou, si cette violation peut être remédiée, faute pour la Partie notifiée d'y avoir procédé dans les quatorze jours (14) suivant la réception de la notification écrite de cette violation ; (b) en cas de violation répétée de l'une des obligations

des présentes Conditions ; (c) en cas de cessation, suspension de l'exercice de ses activités; et/ou (d) en cas de liquidation ou autre décision similaire liée à une procédure collective.

12.4 En cas d'Accord Existant, la résiliation des Services soumis aux présentes conditions ne signifie pas nécessairement que l'Accord Existant est également résilié.

12.5 En cas de résiliation du présent Accord, pour quelle que cause que ce soit, le Partenaire s'engage à cesser toute utilisation de quelque élément de DPI que ce soit appartenant à GolfNow. En outre, tout paiement d'ores et déjà effectué par le Partenaire ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement ou d'une compensation après la résiliation des présentes.

13. MANQUEMENTS

13.1 Sans préjudice d'autres recours à la disposition de GolfNow, si le Partenaire ne respectait pas l'une ses obligations de :

(i) mettre à disposition de GolfNow les Heures de Départ en Echange (y compris en cas de résiliation anticipée par le Partenaire), ou les heures de départ de Parcours ou de

(ii) payer les commissions applicables,
GolfNow pourrait prendre l'une des mesures suivantes :

(a) Pour les Heures de Départ en Echange, le Partenaire devra payer à DGS la somme la plus importante telle que définie ci-après: (i) 300€ par mois pour chaque mois restant à courir jusqu'à résiliation du présent Accord; ou (ii) le montant moyen agrégé mensuel des Heures de Départ en Echange vendues par DGS dans les douze (12) mois précédant le manquement, pour les mois restant à courir jusqu'à résiliation du présent Accord.

(b) considérer l'accord résilié à l'initiative du Partenaire ;

(c) suspendre ou annuler l'exécution des Services sans préavis, jusqu'à ce que le Partenaire procède au paiement de tout montant dû, outre les frais raisonnables occasionnés de rétablissement du service.

(d) à la discrétion de GolfNow, affecter tout paiement effectué par le Partenaire en vertu d'un autre contrat avec GolfNow au règlement de toute somme restée impayée en vertu des présentes.

13. GÉNÉRALITÉS

13.1 Aucune des Parties ne pourra céder, transférer ses droits et/ou obligations en vertu du présent accord sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, à l'exception de GolfNow qui pourra céder, transférer ses droits et/ou obligations en vertu du présent accord (en tout ou en partie) à une société

Affiliée. Nonobstant toute disposition contraire, toute cession ou tout transfert par le Partenaire ne le libère pas de ses obligations au titre des présentes Conditions.

13.2 Le fait de ne pas se prévaloir d'un manquement du Partenaire à l'une quelconque des obligations prévues dans les présentes Conditions, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation par GolfNow à l'obligation en cause. Toute renonciation par GolfNow à une violation ou à un manquement du Partenaire à une disposition des Conditions doit être effectuée par écrit et ne saurait être considérée comme une renonciation à ses droits en raison d'une violation ou d'un manquement ultérieur du Partenaire et n'affecte en rien les autres dispositions du présent accord.

13.3 Si une clause des présentes Conditions venait à être invalidée ou annulée par décision judiciaire, les autres dispositions des présentes Conditions resteraient en vigueur, et les parties conviennent de remplacer la clause ainsi invalidée par une clause valide, qui produise, dans la mesure du possible, le même effet économique et/ou juridique.

13.5 Les parties reconnaissent et conviennent par les présentes que GN LLC et/ou DGS sont des entreprises indépendantes et que les présentes Conditions sont exclusives d'un contrat d'agence, d'une joint-venture ou d'un partenariat avec l'une des sociétés affiliées du Partenaire

13.6 Aucune des Parties ne sera responsable envers l'autre de tout manquement ou retard ou des conséquences d'un manquement ou d'un retard dans l'exécution des Services, s'il est dû à un cas de force majeure ou « Evénement sans Faute ». On entend par Evénement sans Faute tout événement échappant au contrôle raisonnable d'une partie, y compris, mais sans s'y limiter, les cas de force majeure, la guerre, les conflits du travail, les protestations, les incendies, les inondations, les tempêtes, les actes de terrorisme, les urgences nationales, la perte d'infrastructures, d'installations, de télécommunications et d'approvisionnement en électricité. La partie à l'origine de l'événement doit, dès que possible, notifier l'Evénement à l'autre partie, cette notification devant inclure une prévision raisonnable de la durée de l'Evénement Sans Faute. Si ce retard ou cette défaillance se poursuit ou est susceptible de se poursuivre pendant au moins cent (100) jours, chaque Partie a le droit de résilier l'accord moyennant un préavis à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception.

13.7 Les parties reconnaissent et acceptent expressément que les données conservées par GolfNow dans ses systèmes informatiques au titre du trafic, des commandes des Golfeurs, du paiement, de la disponibilité de départs de Parcours du Partenaire, feront foi entre les parties, sauf preuve contraire.

13.8 Le Partenaire déclare et garantit être titulaire d'une assurance de responsabilité civile professionnelle pour des montants notoirement suffisants. Il s'engage à la conserver pour toute la durée du présent accord.

13.9 Les Parties reconnaissent que le présent accord, les Conditions et tout document qui leur est remis pour sa conclusion et/ou son exécution ainsi que toute information à l'exception de celles destinées à être mises en ligne sur les Services, notamment les Informations Partenaire, et/ou dont elles pourraient avoir connaissance dans ce cadre ont un caractère confidentiel.

Sauf accord préalable et écrit, les Parties s'interdisent de les divulguer à quelque tiers que ce soit, sauf (i) aux sociétés Affiliées d'une partie, (ii) à leurs représentants et collaborateurs ou (iii) Tierces Parties qui ont à en connaître. Les Parties veilleront à ce que ces destinataires se conforment aux dispositions de la présente clause de confidentialité.

Les Parties s'engagent, dans un délai n'excédant pas un mois après la cessation de l'Accord, à remettre ou détruire tous les documents qui leur auraient été remis par l'autre Partie à l'occasion de la conclusion et/ou l'exécution de l'Accord.

Les obligations de confidentialité stipulées ci-dessus lieront les Parties pendant toute la durée du Contrat ainsi que pendant 3 ans postérieurement à son expiration.

L'obligation de confidentialité ne s'applique pas aux informations qui :

- sont connues des Parties avant la date de signature du Contrat, ou
- sont dans le domaine public, ou
- font l'objet d'une demande de communication de la part des instances judiciaires ou réglementaires habilitées

13.10 Les Parties conviennent expressément de signer électroniquement le présent Accord par l'intermédiaire de la plateforme DocuSign qui assure la sécurité et l'intégrité des copies numériques du présent Accord.

Chacune des Parties reconnaît et accepte que la signature électronique du présent Accord est réalisée en toute connaissance de la technologie mise en œuvre et de ses conditions d'utilisation et, en conséquence, renonce irrévocablement et inconditionnellement à exercer tout recours ou action en justice, directement ou indirectement, résultant de la fiabilité dudit processus de signature électronique et/ou de la preuve de son intention de conclure le présent Accord.

14. DROIT APPLICABLE ET RÉSOLUTION

14.1 La formation, l'exécution, la validité du présent Accord et/ou Conditions, y compris tout litige ou toute réclamation en découlant (y compris les

litiges ou réclamations non contractuels) sont régis et interprétés conformément à la loi française. Les parties conviennent que les tribunaux français de Paris sont compétents, à titre non exclusif en cas de recours de Golfeurs, pour régler tout litige ou toute réclamation respectivement à l'encontre de DGS et de GN LLC découlant du présent accord ou de son objet ou s'y rapportant.

14.2 Si le Partenaire formule une réclamation à l'égard de GolfNow relative aux Services régis par les présentes Conditions, le Partenaire s'engage à contacter le Service Clients. GolfNow s'engage à traiter cette réclamation dans un délai raisonnable et conformément à la politique interne de GolfNow en matière de réclamations. Le processus de traitement des réclamations sera gratuit pour le Partenaire. Dans l'éventualité où un Partenaire souhaiterait obtenir de plus amples informations sur les procédures internes de traitement des plaintes, il peut contacter le Service Clients, qui lui fournira ces informations sur demande.

14.3 Toute notification émise par le Partenaire sera adressée à l'adresse du siège social de DGS ou à son adresse de courrier électronique indiquée sur le Bon de Commande. GolfNow pourra adresser ses notifications au Partenaire à l'adresse de courrier électronique ou adresse postale figurant sur le Bon de Commande.

14.4 Par souci d'exhaustivité, les conditions 14.2 à 14.4 ne s'appliquent qu'aux Services et ne s'appliquent pas à toute autre question, litige, réclamation ou plainte.

14.5 Les Parties tenteront de régler leur différend amiablement en vertu de la clause 14.2. Toutefois, en cas de persistance du différend, les Parties pourront convenir de recourir à une médiation, soit avec le Centre for Effective Dispute Resolution (CEDR), soit avec Sport Resolutions. Les parties conviennent de bonne foi de régler un tel différend et le feront conformément à toute procédure de médiation type établie par le CEDR ou Sport Resolutions (selon le cas).